

Procès-verbal du C.A (vidéoconférence) de l'asbl FVWB du JEUDI 2 Avril 2020

Présents :

Administrateurs : D. Van Daele , D. Reterre, F. Fossepré, P. Schmets, F. Vandenbenden,
A.M Habets, Davaux E.

Responsables cellules : Didembourg C, Loppe M, B. Valentin

Invités permanents : Achten P, Van Bever D, Gruselin R, Didembourg M, Van Der Vorst P.

Ordre du jour.

1. Finalisation des classements de la saison 2019-2020 suite à la décision du CA de VB.

Vu les circonstances, cette réunion s'est tenue en vidéoconférence avec comme médiateur le président. Ce dernier confirme avoir convoqué ce CA pour répondre à la demande de plusieurs administrateurs suite à la tenue du dernier CA de Volley Belgium.

Le classement de l'équipe de Tchalou en Ligue A Dames est contesté et contestable.

La dernière place du classement sorti par VB devrait être attribuée au club de Lendeledede car ce dernier avait signifié, avant la suspension de la compétition, sa non-participation au PO. Il n'a pas été tenu compte de cette information pour établir le classement.

D. Van Bever s'insurge de cette situation et demande une intervention « musclée et rapide » de la part de la FVWB pour clarifier cette situation et pour la défense de nos clubs francophones.

Le président confirme qu'il va envoyer un courrier pour contester le classement, la dernière place devant être attribuée à Lendeledede.

Plusieurs administrateurs posent des questions sur la tenue du dernier CA de VB et surtout sur la façon dont les décisions ont été prises.

Le président fait un résumé de la situation vécue par les 3 administrateurs de la FVWB. Le choix de la proposition avec des descendants a été retenue à la majorité des membres présents.

Les 3 administrateurs de la FVWB se sont retrouvés en minorité dans ce choix bien qu'ayant défendu la proposition prise lors du CA FVWB.

F. Vandenbemden confirme ces dires et ajoute qu'il n'y a pas eu de vote mais que notre délégation était minoritaire par rapport au choix fait.

R. Gruselin demande des explications sur une information qu'il a entendu concernant la démission des 2 responsables des rencontres de VB.

M. Loppe confirme que ces 2 collègues ont bien envoyé une lettre de démission au président Juwet pour manifester leur mécontentement sur la proposition retenue. Ils estiment que le CA n'a pas tenu compte de leurs avis et de leur travail auprès des clubs. Pour rappel, la proposition préconisée prévoyait bien les montants mais pas de descendants. (Proposition 2 B mise à OJ du CA).

P. Achten demande aux représentants FVWB d'être vigilent lors des prochaines décisions à prendre, citant en autre l'adoption du règlement de compétition, afin qu'un tel scénario ne se reproduise pas.

P. Schmet intervient pour soulever le problème de communication connu de tous et se demande si cela n'a pas influencé les débats causant une ambiance tendue entre les intervenants lors du CA de VB.

Mise au point a été faite par le président sur cet incident ainsi que par M. Didembourg qui a expliqué que son intervention s'est limitée à donner des informations sur son entité et ce en tant que président.

Le président rappelle la confidentialité des débats mais pas des décisions.

Discussion sur le litige mettant en cause le club de Noorderkempen en Ligue B Dames.

Il est rappelé que le CA ne peut changer une décision prise par une commission judiciaire même s'il s'avère que le contrôle des feuilles de match n'a pas été fait correctement par le responsable de VB.

E. Davaux s'exprime à ce sujet demande que l'on propose à VB de faire 2 séries de 8 équipes avec PO et PD pour ne pas léser nos clubs.

Classements établis par M. Loppe.

Discussions sur les classements établis pour clôturer la saison.

Après analyse du document, un vote est demandé aux 7 administrateurs.

Accord sur les classements	Résultat : 5 oui 2 non.
----------------------------	-------------------------

A la majorité, les membres confirment la décision prise lors du dernier CA concernant l'absence de descendants pour les séries FVWB.

Débat sur la proposition des séries.

Problème avec l'équipe classée dernière en N2 Dames (Franchimont) et N2 Messieurs (Bouillon) qui d'après le règlement VB doivent descendre de niveau.

Le 4^{ème} niveau reprenant des équipes VV et FVWB est limité à 48 équipes (4 séries de 12).

M. Loppe est en contact avec ses homologues de VV et VB afin de trouver une solution en vertu de la position qu'a prise la FVWB de ne pas appliquer de descente.

Le CA de VB a décidé de ne pas prévoir de montants supplémentaires vu l'impossibilité d'organiser des PO cette année.

En Promotion, avait été prévu 3 séries de 10 équipes en Dames et 3 séries de 11 équipes en Messieurs.

Suite à des mails reçus de la part des 3^{ème} de province (qui n'étaient plus en position de monter du fait de l'annulation du tour des 3^{ème} et aux maintiens des derniers de Promotion) que la possibilité de montée des 3^{ème} a été évoquée.

Beaucoup de discussions et de projections sur les cas possibles.

Il sera difficile d'appliquer la même règle aux compétitions Dames et Messieurs même si certains membres expriment leur désir d'une décision uniforme pour les deux championnats.

Décision : dans les 2 catégories et si assez de place, tous les 3^{ème} proposés par les entités montent en Promotion. Dans le cas contraire, aucun montant. A terme, arriver à des séries de 12 équipes. Eviter des séries à 13 ou plus.

Vote sur le nombre d'équipes par série	
Séries de 12 équipes : 5 OUI	Séries de 11 équipes : 3 OUI

M. Loppe prendra contact avec les responsables des entités pour connaître l'équipe classée 3^{ème} et qui pourrait être amenée à monter au niveau supérieur .

Pour la confirmation des séries, il faudra attendre les inscriptions qui doivent se faire pour le 15 mai.

Pas de communication sur les classements avant le 4 avril, date où VB doit faire paraître ses classements.

Le président communiquera pour le lundi 6 avril, après s'être entretenu avec M Loppe, sur le projet de championnat de la FVWB.

Divers.

- Le **règlement de compétition** reçu est la version définitive qui doit être adoptée lors d'un CA de VB qui aura lieu le 16 avril. Demande à chacun de faire parvenir ses remarques éventuelles avant cette date.
- **Homologation.**

M. Loppe devait avoir une réunion avec les responsables des entités le 24 mars. Vu les circonstances, cette réunion est prévue dès la fin du confinement. Il propose de travailler en collaboration avec ces responsables sous le contrôle de la commission des rencontres.

- **Acompte (dernière tranche) pour les frais d'arbitrage.**

La clôture de la caisse de compensation vient d'être terminée. Le résultat (débit/crédit) pourra être comptabilisé sur la prochaine facture adressée aux clubs.

- Situation financière des clubs suite à la crise sanitaire.

M. Didembourg informe d'un courrier transmis au président concernant une demande de remboursements anticipée pour les clubs en boni envers la trésorerie de la FVWB.

Le président répond qu'il va envisager la situation mais qu'il doit aussi tenir compte du fait que les subsides arrivent souvent avec un certain retard et qu'il doit garder de la liquidité pour la gestion journalière. Il informe aussi que le return aux provinces sera fait en juin (auparavant en septembre) et que de ce fait ces dernières auront aussi un peu de liquidité pour aider leurs clubs.

- C. Didembourg pose les questions suivantes :

- quid du paiement des arbitres en promotion
- le surplus des frais d'inscriptions perçus par la FVWB devait être mis pour la caisse de compensation ? Toujours d'actualité ?
- des « heads set » (système communication) seront obligatoires pour les 1^{er} et 2^{ème} arbitres de Ligue A et B et fera partie de la tenue officielle des arbitres et pris en charge par ces derniers.

Le président confirme le versement de la différence entre le montant l'inscription de cette année et celle demandée par VB via le compte du club.

Il informe qu'il attend toujours la réponse de l'ONSS pour le paiement en argent liquide des arbitres ayant un contrat associatif.

Pour le mode de paiement des arbitres en Promotion, rien n'a encore été décidé.

R. Gruselin souhaite un paiement intégral en argent liquide pour tous les arbitres afin d'uniformiser le mode de paiement mais d'après les réactions reçues sur le « chatt » il apparaît qu'une majorité se dégage pour le maintien du système actuel.

- Le président demande à chacun de réfléchir sur la possibilité d'organiser de la Coupe Interfédérale prévue chez nous en 2021.
- Il confirme que les Finales Nationales des Jeunes auront bien lieu en 2021 à Lessines et Flobecq comme initialement prévu.
- Idem pour les Finales Francophones qui auront lieu en 2021 à Waremmе.

Fin de séance 22 H

A.M HABETS

Secrétaire FVWB